



Associé et entrepreneur individuel

Par **parfeu63**, le **07/10/2008** à **19:33**

bonjours,

nous avons une SARL, constituée de trois associés,

la gérante qui possède 51% de part

moi meme qui en possède 39%

et une autre personne qui elle possède 10%

l'activité de cette SARL est la couture, nous avons debuté en 10/2007

la derniere personne souhaite constituer une entreprise individuelle a son nom

en effet du travail specifique nous ai demandé et nous voulons que cette personne puisse

l'effectué, de ce fait notre client nous regle la facture et la SARL paye en prestation de service

cette personne (qui en fait est un associé)

le montant qui lui sera retribué = fac ture client - charges (atelier edf etc...)

j'aimerais savoir si cette organisation est possible juridiquement et si l'on ne peut pas nous

accuser de verser des dividende a cette personne .

merci de votre aide

P ARFEUILLERE